FI2T : premier diagnostic des effets du Covid-19 sur les entreprises de tourisme

La FI2T a présenté aujourd'hui une étude du cabinet Quantylix mesurant l'impact de la crise du Covid-19 sur 184 entreprises adhérentes, sur les 400 que compte la fédération.

En attendant l'étude en cours de la FTH sur les effets du Covid-19 sur l'hôtellerie, la Fédération Interprofessionnelle du Tourisme Tunisien (FI2T) a présenté aujourd'hui les conclusions d'un sondage auprès de ses adhérents (agences de voyages, centres de thalasso, parcours de golf, maisons d'hôtes…) réalisé entre le 22 et le 27 juin. Ce sondage mesure l'impact de la crise pendant et après le confinement, ainsi que les perspectives du secteur telles qu'estimées par les adhérents.

En voici les principales conclusions.

Pendant le confinement :
– la perte moyenne de chiffre d'affaires de ces entreprises était de 83%, induisant un licenciement partiel ou total des salariés de 42% ;
– 72,5% des entreprises participantes étaient non satisfaites des mesures étatiques et 53% des adhérents jugeaient qu'il y avait une absence totale de mesures d'accompagnement de l'Etat à leur égard.

Après le confinement :
– seuls 69% des adhérents ont repris « *totalement* » ou « *partiellement* » leur activité ;
– 48% des entreprises ont procédé à des licenciements. L'effectif d'employés licenciés par l'ensemble des adhérents se monte à 71%. Les centres de thalasso affichent le plus haut taux de licenciement (80%) suivis par les agences de voyages (50%) ;
– 70% des adhérents ont entamé la réouverture avec une trésorerie négative.

L’étude de Quantylix s’achève sur une estimation des perspectives du secteur telles qu’estimées par les adhérents de la FI2T. A cet égard, 89% des entreprises estiment que la baisse de l’activité va durer encore *« plusieurs mois et peut atteindre un an »*. En même temps, 57% des répondants ne prévoient pas de licenciement au sein de leur personnel. Parmi les mesures attendues, une majorité d’entreprises (51%) cite des *« prêts garantis par l’Etat »* et 44% réclament un délai ou une exonération des charges patronales.

Le Président de la FI2T, Houssem Ben Azzouz, a souligné à ce propos que les crédits annoncés ne sont garantis qu’à hauteur de 20% par l’Etat : *« C’est la réponse que ma donnée ma banque »*, a-t-il précisé.

Il a conclu sur la nécessité d’entamer les réformes prévues pour le secteur depuis plusieurs années.

Gestion Covid-19 : la stratégie du coup d’épée dans l’eau

Alors qu’on attendait une levée des restrictions sur la Tunisie par les autorités allemandes, on nous gratifie d’un “vert” pour le Royaume-Uni, qui ne servira à rien, et d’un “orange” pour la Tchéquie et la Pologne qui n’en peuvent plus de nous attendre.

Les hôtels ayant ouvert attendront longtemps l’arrivée des Italiens et des Britanniques (dont le pays impose une quarantaine aux visiteurs de la Tunisie), des Portugais (dont les TO renoncent à attendre un classement en vert) ou même des Allemands (dont le pays hésite encore à lever ses restrictions de voyage vers notre pays).

Le cas allemand est justement symptomatique de notre “stratégie” consistant à prendre l’ombre pour la proie, en concentrant notre lobbying sur le DRV et non sur le gouvernement allemand. Sans parler du cas de la Belgique – qui ne nous a pas pardonné son classement en rouge, même si elle a depuis intégré la

liste verte – qui entrera dans les annales sous le titre « interdira bien qui interdira le dernier ».

Le cas de la Tchéquie (et dans une moindre mesure de la Pologne) est aussi révélateur de nos errements. En effet, voilà un pays classé vert par l'UE et dont le niveau épidémiologique est comparable à d'autres pays européens classés par nous en vert, mais qui reste à ce jour sur la liste orange. Ce que nous semblons oublier, c'est que le marché tchèque est détenu pour quelque 60% par des TO tunisiens, auxquels on semble dire : « Allez voir ailleurs ».

Le résultat d'une telle gestion erratique qui réussit à fâcher tout le monde est de compromettre non seulement ce qui reste de la saison en cours, mais aussi celles à venir.

Dans la gestion de la crise COVID, il est admis que la stratégie des pays de par le monde n'obéit pas aux seuls impératifs scientifiques mais aussi aux intérêts économiques et aux affinités géopolitiques. Notre stratégie à nous ressemble à une série de coups d'épée dans l'eau, dont le seul effet est de produire un grand *splash*.

Lotfi Mansour

Khaled Fakhfakh condamné à la prison ferme

Suite au communiqué publié par la FTH en octobre 2019 *(voir ci-dessous)*, son président Khaled Fakhfakh (qui n'avait pas signé le dit communiqué) vient de se voir condamner en première instance à 8 mois de prison en vertu de la loi 86 du Code des Télécommunications. Cet article stipule : *« Est puni d'un emprisonnement de un (1) an à deux (2) ans et d'une amende de cent (100) à mille (1000) dinars quiconque sciemment nuit aux tiers ou perturbe leur quiétude à travers les réseaux publics de télécommunications »*.

En attendant les suites que la justice donnerait en appel à cette affaire, nous ne nous permettons aucun commentaire sinon qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise loi, tout dépend de l'esprit avec lequel elle est appliquée.

Communiqué de la FTH, octobre 2019

La FTH a appris avec la plus grande consternation la tentative d'immobilisation illégale d'un avion de la compagnie Condor sur l'aéroport de Djerba, ainsi que la décision de cette compagnie de cesser toute activité sur la Tunisie, et toutes les répercussions négatives sur les touristes, sur l'image de la destination, sur le secteur touristique ainsi que sur l'économie nationale.

La FTH condamne avec la plus grande fermeté les agissements individuels et isolés de certains hôteliers qui compromettent la reconstruction d'une confiance indispensable envers nos partenaires étrangers. Les faillites et impayés sont intrinsèques aux risques du métier et nous insistons fortement auprès de nos confrères hôteliers pour qu'ils évitent tout comportement irréfléchi.
La FTH a entrepris une action collective afin de faire valoir les droits des hôteliers touchés par la faillite de Thomas Cook et rappelle qu'un travail collectif et uni est bien plus efficace que des actes isolés.
Par ailleurs, la FTH demande la révision du cahier des charges et lois régissant l'activité des opérateurs touristiques afin d'améliorer les garanties financières nécessaires à ces activités et assurer une plus grande sérénité aux opérateurs nationaux.
La FTH souhaite le meilleur à la Tunisie en cette période électorale et demeure convaincue que le tourisme est l'un des piliers incontournables sur laquelle se basera le développement de notre économie dans les années à venir.

LeTourismeTV, la chaîne des pros… et des autres

De plus en plus de Tunisiens s'intéressent au tourisme. Qu'ils soient professionnels ou non, ils ont besoin de voir clair dans les politiques publiques menées ainsi que dans le fonctionnement de ce secteur, son apport à l'économie nationale, ses forces et ses faiblesses, la manière dont on pourrait le réformer pour qu'il joue pleinement le rôle économique et social qui est le sien.

Malheureusement, et comme d'autres secteurs, le tourisme subit souvent la loi du buzz à laquelle sont soumis les grands médias et les impératifs politiques des gouvernements.

Surtout, l'industrialisation du secteur au cours des dernières décennies l'a certainement rendu plus difficile à appréhender.

Notre chaîne web **LeTourismeTV** essaiera d'être ce lieu d'information, de réflexion et de débat dont le public a besoin. Pour cela, nous faisons le pari de donner la parole à des experts de leur domaine sous la forme de plateaux d'invités professionnels du secteur, à la fois en duplex et en studio grâce aux moyens techniques de notre partenaire **Imagine Events**, numéro un de la visioconférence en Tunisie.

Chaque mois, LeTourismeTV présentera une grande émission en direct qui s'articulera autour de 4 axes principaux :

– une **revue commentée de l'actualité** ;
– l'**Invité(e) du mois** : une personnalité du monde **politique**, **économique** ou de la **société civile** qui réagira aux questions des professionnels ;
– les **Echos des entreprises** pour informer sur les entreprises et les produits ;
– le **Dossier du mois** : un débat avec des **invités pros** pour approfondir une question d'actualité.

Des reportages, des infographies seront les autres ingrédients de cette

émission qui sera présentée chaque dernier vendredi du mois à partir du 28 août sur notre page Facebook et sur YouTube.

A bientôt pour plus d'informations sur l'avancement et les nouveautés de votre chaîne LeTourismeTV !

Le pdg de Tunisair démis de ses fonctions

Le pdg de Tunisair, Elyes El Mannakbi *(photo)*, a été informé aujourd'hui par lettre ministérielle qu'il est démis de ses fonctions, tout en le priant de convoquer un Conseil d'administration *« pour informer ses membres de cette mesure et procéder à l'élection de M. Belgacem Tayaa comme administrateur provisoire »*.

Cette lettre, estampillée confidentielle et diffusée partout, renseigne bien sur le vrai gestionnaire de la compagnie nationale, à savoir le ministre des Transports puisque le Conseil d'administration est prié *« d'élire »* la personne nommée par le ministre. En effet, la lecture de ce document "fuité" soulève quelques questions : le Conseil d'administration de Tunisair est-il une simple caisse d'enregistrement des décisions de l'Etat actionnaire ? En est-il de même pour le reste des décisions de ce conseil et qu'en disent les statuts de Tunisair ?

A suivre.

الجمهورية التونسية
وزارة النقل واللوجستيك

صادر عدد الداخلي 289/02

06 جويلية 2020

من وزيـر الدولة وزير النقـل واللوجستيك

إلـى

السيـد الرئيـس المديـر العـام

لشركة الخطوط التونسية

الموضـــوع: تعيين متصرف مفوض لشركة الخطوط التونسية.

وبعد ،

أتشرف بإعلامكم أنه سيتم إجراء تغيير على مستوى خطة رئيس مدير عام شركة الخطوط التونسية.

لذا وحال توصلكم بهذا المكتوب، الرجاء دعوة مجلس الإدارة للإنعقاد لإبلاغ أعضائه بهذا الإجراء وإنتخاب السيد بلقاسم الطايع كمتصرف مفوض لتسيير الشركة لمدة محدودة طبقا لمقتضيات مجلة الشركات التجارية إلى حين تعيين رئيس مدير عام جديد.

ومن جهة أخرى، أنتهز هذه المناسبة لأعبّر لكم عن شكرنا للمجهودات التي بذلتموها خلال ممارستكم لمهامكم على رأس شركة الخطوط التونسية.

والسـلام

وزير دولة وزيرا للنقل واللوجستيك

محمـد الأنـور معـروف

René fidèle à lui-même !

Remis de sa maladie, l'ancien Ministre du Tourisme et de l'Artisanat n'a rien perdu de sa capacité à faire mouche par toutes ses déclarations.

Après des mois d'absence, René Trabelsi a bien voulu, vendredi 3 juillet, partager avec nous ses premières impressions et réflexions via une discussion vidéo. Il venait de franchir une nouvelle étape dans son rétablissement définitif : le même jour, il avait quitté l'hôpital où il poursuivait sa rééducation pour la continuer chez lui.

Souriant comme à son habitude, René Trabelsi nous a surtout parlé de Djerba où il compte rentrer dès qu'il le pourra.

Il a aussi évoqué le secteur et s'est désolé du nombre d'hôtels fermés (comme il l'a fait **ce matin sur Express Fm**), et nous nous sommes remémoré son intervention lors d'une table ronde que nous avions organisée en mars 2013 à Paris. Il y déclarait notamment : *« La question à laquelle cette table ronde ne peut pas répondre est de savoir si le tourisme figure parmi les priorités du gouvernement tunisien. Moi, je pense qu'on veut laisser le tourisme vivoter sans trop s'en occuper. Il fut un temps où un hôtel qui fermait provoquait le déplacement du Ministre pour empêcher une telle issue. Aujourd'hui, je me demande si la fermeture d'un hôtel suscite autre chose que le soulagement ou l'indifférence. »* (Le Tourisme, avril 2013, page 15).

Des propos qui n'ont rien perdu de leur actualité… Devenu Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, René Trabelsi a joint l'acte à la parole : *« A chaque dossier de fermeture d'hôtel qu'on me présentait,* se rappelle-t-il aujourd'hui*, ma question était invariablement : comment peut-on l'aider à rester ouvert ? »*.

Par ces déclarations, René Trabelsi ne vient-il pas de livrer le secret de sa réussite, ou du moins de sa cote de popularité ? Non seulement il connaissait le secteur dont il avait la charge, mais aussi – et surtout – il l'aimait.

A bientôt René !

Lotfi Mansour

René Trabelsi dans le magazine Le Tourisme, avril 2013

Table ronde

Les TO tunisiens en France : leur diagnostic, leurs solutions



S'il n'y avait qu'un reproche à faire au tourisme tunisien, ce serait de n'avoir suscité que peu de vocations dans le tour-operating. Contrairement à nos concurrents comme la Turquie, dont les principaux TO dans de nombreux marchés sont d'origine turque, les TO tunisiens, malgré quelques succès, ne sont pas légion. Ceci explique peut-être que la Turquie reçoive aujourd'hui plus de trente millions de touristes et que nous n'en recevions que six.

Le marché français est assez symptomatique de cette faiblesse tunisienne. En effet, il y a quelques décennies, l'atomisation du tour-operating français et notre proximité linguistique et culturelle avec ce pays pouvaient laisser prévoir l'émergence de TO tunisiens capables de s'accaparer une grande part du flux touristique vers la Tunisie et de le développer.

Pourtant, après des lancements réussis dans les années 80 et 90, où des TO tunisiens comme Republic Tours ou Couleurs Locales ont pu un temps rivaliser avec les grands, ces TO disparaissaient au moment même où montait le TO turc Etapes Nouvelles, devenu en l'espace de quelques années leader sur la Tunisie. Manque de vision, d'appui financier ou simplement de volonté, les acteurs du tourisme tunisien ont toujours préféré l'investissement dans le béton plutôt que le contrôle de leurs marchés. Aujourd'hui, la Tunisie touristique tremble aux menaces de son premier fournisseur sur le marché français, Marmara (encore un TO turc, même s'il a été racheté par le groupe allemand TUI) de « lever le pied » sur la destination pour cause de « Printemps arabe ».

Dans ce contexte, la douzaine de TO tunisiens qui résistent encore sur le marché français et en accaparent près du quart du volume total n'ont que plus de mérite.

Nous avons réuni à Paris quelques-uns d'entre eux, ainsi que les représentants de l'ONTT, Tunisair et Syphax Airlines, pour un diagnostic de la situation sur le marché français et une esquisse de solutions pour sortir de la crise actuelle.

LM

Les intervenants


Mourad Kallel
Gamma Travel


Samia Benslimane
Thalasso N°1 (Directrice des opérations)


Hakim Tounsi
Authentique


Sadreddine Essid
Odegam et voyagetunisie.com


Ferid Fetni
Syphax Airlines (Directeur France)


Néji Ben Othman
ONTT (Directeur France)


Slaheddine Blidi
Tunisair (Directeur Général France)


Mourad Majoul
Avico, courtier aérien (Président)


René Trabelsi
Royal First Travel

exemple, une charte qualité qui serait signée par tous les intervenants du secteur pour être ensuite médiatisée ? Un projet qui deviendrait un sujet pour la presse, et rendrait service aux prestataires en leur évitant les petites anomalies qu'on commence à voir dans certaines prestations.

René Trabelsi

La question à laquelle cette table ronde ne peut pas répondre est de savoir si le tourisme figure parmi les priorités du gouvernement tunisien. Moi, je pense qu'on veut laisser le tourisme vivoter sans trop s'en occuper. Il fut un temps où un hôtel qui fermait provoquait le déplacement du Ministre pour empêcher une telle issue. Aujourd'hui, je me demande si la fermeture d'un hôtel suscite autre chose que le soulagement ou l'indifférence.

Pour revenir à notre sujet, je parlais hier avec quelques TO français du trafic vers la Tunisie, et la réponse quasi unanime que j'ai eue de leur part consistait à dire : « On reviendra quand ça reviendra ». Autant vous dire qu'ils ne sont pas près de reprendre des risques sur la destination. D'ailleurs, le peu de risque aérien qu'ils prennent, ils le font avec des compagnies françaises après avoir annulé leurs programmes sur les compagnies tunisiennes. Si nous, Tunisiens, continuons à faire appel à Tunisair, il n'empêche que nous constatons qu'elle est plus chère que les compagnies françaises de 20 à 30 euros en moyenne. Je pense qu'il est impératif aujourd'hui de soutenir le TO tunisien car il est le seul à mettre la capacité aérienne qu'il faut à tout moment, comme ce fut le cas l'été dernier.

La Tunisie n'est plus vendue par les agences de voyages, les mots Tunisie et Tunis sont rédhibitoires. On a vendu récemment un forfait pour Hammamet, et quand le client a vu sur son billet d'avion Paris-Tunis, il a voulu annuler son voyage car il ne voulait absolument pas passer par Tunis ; on a dû le faire transiter par Monastir. Donc aujourd'hui, on ne vend que les destinations régionales – Djerba, Hammamet ou autres – et non pas la Tunisie.

Pour remédier à cette situation, il faut opter pour de grands évènements sur place et en France, comme le projet de soirée à l'Olympia que nous essayons de soutenir en ce moment avec une agence événementielle pour le mois de juin. Des stars du show biz comme Michel Boujenah et Guy Bedos sont disposées à y participer, à condition que ça n'ait aucune connotation ou lien politique.

Enfin, j'ai une supplique : il faut faire taire les gens dont les déclarations ont fait beaucoup de tort au pays et à son tourisme, comme le monsieur qui a parlé d'excision...



Mourad Majoul et René Trabelsi (de g. à d.).

Moez Belhassine, nouveau DG de l’ONTT

Par un communiqué, le Ministère du Tourisme et de l’Artisanat annonce la nomination de M. Moez Belhassine au poste de Directeur Général de l’ONTT. Il remplace à ce poste M. Nabil Bziouech.

M. Belhassine était jusque-là pdg de la Société des Loisirs Touristiques, en charge notamment de l’hôtel Sidi Bou Saïd et de la concession du Port de plaisance de Sidi Bou Saïd.

Vincci Hoteles perd son président

Un communiqué de Vincci Tunisie annonce que le Président de la chaîne, M. Rufino Calero, est décédé hier à l’âge de 84 ans à Madrid.

Fondateur de la chaîne hôtelière Tryp, il était également Fondateur et Président de la chaîne hôtelière internationale Vincci Hoteles qui compte aujourd’hui 37 hôtels dans le monde dont 5 en Tunisie.

« Le défunt, indique le communiqué*, était un des leaders visionnaires du tourisme international, mais aussi une personne affective, charismatique, pleine de valeur et de conviction qui a toujours cru en notre pays, la Tunisie, et a toujours été un soutien même dans les moments difficiles depuis la création de la première société Tryp en 1997 et Vincci Méditerranée en 2001 ».*

Ainsi M. Rufino Calero s’offre le repos éternel et applique à sa manière la devise figurant sur le site de sa chaîne sous la plume de son fils Carlos Calero : *« parce que le repos est indispensable ».*

ONTT : oui à la restructuration, non à la déstructuration

On apprend que le Directeur Général de l'ONTT, Nabil Bziouech, s'est vu signifier la décision de le remplacer.

Ce départ non annoncé aurait pu être le prélude à la restructuration tant attendue de l'ONTT, qui se transformerait en Agence de promotion. Cependant, la manière dont on limoge le premier responsable de cette institution laisse supputer un épisode de plus de la série d'"incompatibilités d'humeur" qui prévaut dans de nombreux ministères tunisiens.

Sinon, quelle urgence y avait-il à "virer" un haut fonctionnaire en dehors de tout protocole et sans même prendre la peine d'expliquer à l'opinion publique, et d'abord aux employés et cadres de l'ONTT ainsi qu'aux professionnels, les motivations et le contexte d'un tel limogeage ? Quelle urgence y avait-il à précipiter le départ d'un responsable qui a offert au secteur l'une des rares (l'unique ?) bonnes nouvelles de la période Covid19, à savoir **le film promotionnel** lancé récemment ?

Notre crainte est donc que ce changement et ceux qui pourraient suivre ne soient que les énièmes épisodes de la guerre d'égos ou de prérogatives que se livrent les Ministres du Tourisme et les Directeurs Généraux de l'ONTT depuis 2011, commencée avec les accrochages publics entre Habib Ammar et Mehdi Houas.

Dans une telle hypothèse, le seul résultat à en attendre est l'affaiblissement de l'ONTT et sa déstructuration définitive.

Lotfi Mansour

La Tunisie au temps des corsaires “turcs”

Le rattachement de la Tunisie à l’Empire Ottoman s’est joué grâce à l’intervention de célèbres corsaires : les frères Arrouj et Khaïreddine Barberousse, Dragut, Eulj Ali…

Au début du 16ème siècle, de nombreuses puissances s’adonnaient à la ”guerre de course”. Les navires de commerce des pays ennemis étaient attaqués, leur cargaison revendue, et les passagers capturés pour obtenir une rançon. Les Chevaliers de l’Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (devenu plus tard l’Ordre de Malte), l’Espagnol Pedro Navarro, le Génois Andrea Doria se livraient à cette activité.

Du côté des Ottomans, ce sont bien souvent des convertis d’origine chrétienne qui se mettaient au service de dignitaires puis du Sultan lui-même. Ainsi, les frères Barberousse étaient des Grecs nés sur l’île de Lesbos. Dragut – ou Darghouth – venait lui aussi d’un petit village grec, situé aujourd’hui en Turquie.

Tous deux ont installé leurs quartiers en Tunisie. Alors que le pays était convoité à la fois par les Espagnols et les Ottomans, ils ont permis aux seconds de l’occuper définitivement en 1574…

Lire plus sur TunisiaTourism.info : **Qui étaient les corsaires “turcs” de Tunisie ?**